

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 28 (1940)

Heft: 562

Artikel: Les expositions

Autor: S.B.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-263649>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Petit Courrier de nos Lectrices

Sylvie à S. B. — Pour vous consoler de « l'argument-massue » (No 560) je vous signale, si vous ne l'avez pas lu, un petit article de Léon Savary (Tribune de Genève) dans lequel l'auteur du Fardeau léger expose à une lectrice, anti-suffragiste, les raisons qui rendent actuellement le vote des femmes nécessaire aux intérêts du pays. N'est-il pas encourageant qu'un homme de la valeur de Léon Savary — et qui fut pas toujours tendre à l'égard du féminisme ! — professe cette opinion ? Mais sachons nous montrer discrètes. En bien des cas des néophytes masculins ont rétrogradé, ennuysés qu'ils étaient de voir leur nom « brandi comme une arme de défense » dans les centres suffragistes.

Que fait-on en faveur du suffrage dans les classes supérieures de jeunes filles ? Les professeurs (féminins) sont-ils gagnés à notre cause ? J'avoue mon ignorance pour qu'on veuille bien me renseigner.

La même à propos de la carrière d'avocat exercée par une femme. — Que chacune s'applique à faire connaître autour de soi les avocates et autres pionnières des carrières dites masculines, et l'on verra bientôt la confiance s'établir, l'usage se

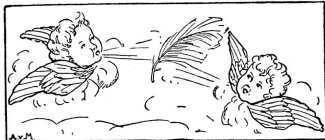
répandre. Premier moyen d'action : l'exemple personnel.

Curieuse No 2. — J'ai lu avec intérêt les réponses exposées pourquoi un si faible nombre de femmes embrasse la carrière d'avocate, et ceci m'amène à poser à mon tour une question à peu près du même ordre aux lectrices du Petit Courrier : est-il chez nous beaucoup de postes supérieurs dans le commerce, l'industrie ou l'administration confiés à des femmes ? L'autre jour, je rencontrais une femme américaine peintre décorateur, qui nous racontait, comme chose toute naturelle, qu'ayant été engagée dans une équipe chargée de la décoration d'un édifice et étant la plus capable, c'est elle naturellement qui avait été promue chef, sans que cela soulevât la moindre opposition chez ses subordonnés masculins. Or lorsqu'on se grand étonnement, une amie suisse et moi, lui avons assuré que chez nous, il n'en serait pas ainsi, et que des hommes se refuseraient à être placés sous les ordres d'une femme, même plus compétente qu'eux, le mari de mon amie nous a affirmé que nous exagérons. Je ne demanderais pas mieux ! mais peut-on me citer des cas, dans notre pays, de femmes occupant des postes de direction auxquels sont subordonnés des hommes ? J'attends les réponses avec intérêt.

Pour le droit au travail de la femme mariée

Nous relevons dans le *Journal officiel* (France) du 7 décembre dernier un important décret en faveur de ce droit que nous n'avons cessé de revendiquer. Il est bien certain que les circonstances, qui exigent les concours toujours plus étendus de la main d'œuvre féminine, ne sont pas étrangères à sa teneur, bien qu'il soit vrai aussi qu'en France les atteintes au droit au travail de la femme mariée n'aient jamais eu l'ampleur et, disons le mot, l'absurdité ! de ce qui s'est produit en d'autres pays.

D'après ce décret, il est interdit à un employeur de rompre un contrat avec son employée et de lui signifier son congé pour une absence causée par l'évacuation de la population civile, la grossesse ou les couches. Et cela pour toute la durée des hostilités.



DE-CI, DE-LÀ

Le „Label“ et la guerre.

Si tu veux la paix, cultive la justice, disait le regrette Albert Thomas. Une pensée qu'il serait utile de faire méditer actuellement par tous ceux qui croient qu'en temps de guerre les mesures sociales ne sont qu'un inutile superflu, auquel l'on peut renoncer sans regrets... alors que, bien au contraire, il est indispensable de tenir à elles plus que jamais parce qu'elles constituent la force morale du pays.

C'est ce que nous écrivait avec raison le secrétariat du *Label* — ce *Label* dont il a été si souvent question dans nos colonnes — en demandant instamment à tous ceux qui connaissent et apprécient son but : donner la garantie aux produits qui portent cette marque d'un travail exécuté dans des conditions sociales normales, de s'associer à son effort de propagande. Et les femmes peuvent beaucoup en ce domaine.

Les femmes d'affaires.

« Fides », union fiduciaire à Lausanne, a élevé au rang de fondé de pouvoirs M^{lle} Madeleine Dupuis, jusqu'ici mandataire commerciale, en reconnaissance des signaux services qu'elle a rendus à l'entreprise.



Les Expositions

A la Guilde du Livre, à Lausanne, M^{lle} Jeanne Dreyfus, qui n'est pas une inconnue dans le monde des arts, expose jusqu'au 2 mars une collection de paysages corses et de paysages vaudois qui valent une visite attentive. Les paysages corses, huiles ou aquarelles, sont vigoureux et bien bâtis ; la lumière s'y joue, et l'on sent que l'artiste a été conquise par les couleurs chaudes de l'île parfumée. Ses paysages vaudois sont de Morges,

où habite l'artiste ; c'est le port, le château, une belle ferme et sa cour, traités d'un pinceau plein d'amour pour les formes et pour les couleurs. Jeanne Dreyfus s'attaque aussi à la sculpture et la galerie de la rue du Lion d'Or montre trois de ses essais. S. B.

XIII^e Journée des Femmes Vaudoises

Jeu 22 février 1940, à Lausanne
(Salle des XXII Cantons)

Mesdames,

C'est avec plaisir que nous vous annonçons que la XIII^e Journée des Femmes vaudoises aura lieu le jeudi 22 février 1940, salle des XXII Cantons, à Lausanne.

Nous espérons que cette journée sera aussi utile et bienfaisante que les précédentes. Le but de ces réunions est de rapprocher, en dehors de tout esprit de parti, les femmes de la ville et de la campagne afin qu'elles étudient en commun les problèmes auxquels elles ne peuvent rester indifférentes.

Nous avons choisi comme objet d'étude de notre journée : *La défense spirituelle du pays*.

Toutes les femmes, membres ou non-membres de sociétés féminines, sont cordialement invitées.

Nous espérons que vous viendrez nombreuses à cette XIII^e Journée et que vous y apporterez un même idéal de bonne volonté et d'entraide. Nous sommes persuadés que, dans cet esprit, nous travaillerons au bien moral et au développement de notre pays.

Vous voudrez bien faire connaître cette réunion autour de vous. En venant de différents milieux et de différentes parties du canton, vous contribuerez à resserrer entre nous les liens d'une meilleure compréhension et d'une fraternité plus grande. C'est dans cet esprit, Mesdames, que les organisatrices de la Journée vous expriment leurs meilleurs sentiments.

Fédération des Unions de femmes du Canton de Vaud :

La Présidente : F. FONJALLAZ.
La Secrétaire : L. COMTE.

Association pour le costume vaudois :
La Présidente : J. BARRAUD.
La Secrétaire : A. BREUER.

Association agricole des femmes vaudoises :
La Présidente : A. GILLABERT-RANDIN.
La Secrétaire : E. COLOMB.

PROGRAMME

10 h. 15 Chœur d'ensemble : *Chantons notre aimable patrie*. — Allocution de M. le Conseiller d'Etat FAZAN, délégué du Conseil d'Etat.

Notre attitude en face des événements actuels, par M. M. du PASQUIER, Directeur du Collège de Montreux.

La préparation maternelle des jeunes filles, d'après la Commission d'éducation de l'Alliance, par sa présidente, M^{lle} Marg. EVARD, Dr. ès lettres.

14 h. 15 Chœur d'ensemble : *Prière patriotique* (Jaques-Dalcroze).

L'alimentation au point de vue social, par le Dr. WINTSCH (Lausanne).

L'alimentation familiale en temps de guerre, par M^{lle} GILLABERT-RANDIN (Lausanne).

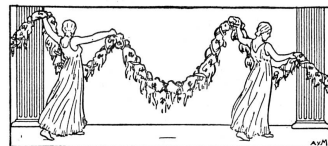
Partie récréative avec le bienveillant concours du Chœur des Vaudoises *La Sol-danelle* de Moudon, de M^{lle} Y. DUBOIS, cantatrice, et de M. J. BLANC.

Prière de distribuer cette invitation aux sociétés

féminines de votre localité (couture, chant, gymnastique, bienfaisance, etc.) en leur recommandant chaudement cette journée.

Les participantes sont invitées à apporter leurs provisions ; elles pourront se faire servir un potage (50 ct., pain et service compris) ; l'après-midi, à 16 h. 30, thé : le verre 30 ct., service compris (vente de pâtisseries). Les frais de la journée étant assez élevés, une modeste finance de 50 ct. sera perçue à l'entrée.

Les séances commenceront à l'heure précise. On peut encore se procurer des programmes-invitations auprès de M^{lle} Françoise Fonjallaz, à Epesses, et M^{lle} L. Comte, avocate, rue du Midi, 15, à Lausanne.



A travers les Sociétés

Contrôle de prix et alimentation.

M^{lle} Tribolet, présidente de la Section neuchâteloise de la Société d'Utilité publique des Femmes suisses, a été nommée membre de la Commission communale de contrôle des prix.

D'autre part, le Centre de Liaison des Sociétés féminines neuchâteloises a constitué une « Commission féminine des questions économiques » qui sera en rapports avec la Commission analogue de l'Alliance des Sociétés féminines suisses, ainsi qu'avec l'Office fédéral de guerre pour l'alimentation. La présidente en est M^{me} Faessler. E. P.

Les 25 ans de l'Union Mondiale de la Femme pour la Concorde Internationale.

C'est le 10 février que l'Union Mondiale de la Femme pour la Concorde internationale célébrait son vingt-cinquième anniversaire. Elle avait convié à cette occasion amis et sympathisants, qui répondirent en grand nombre à son invitation.

On entendit d'abord M^{me} G. Thélin, présidente de la section genevoise, qui rappela les débuts, le but et l'activité de l'Union jusqu'à nos temps troublés. Il y a un quart de siècle, trente-sept femmes signaient l'acte par lequel l'Association prenait vie. Quatre de ces fondatrices étaient encore présentes, le 10 février dernier, dans les locaux hospitaliers de l'Union : M^{mes} P. Bovet, Ed. Claparède, le Dr. Gourfein-Welt et Mis Nail.

Avec chaleur et émotion, M^{me} Thélin rappela les grands espoirs de l'Association née de la compassion maternelle qui vit dans tout cœur de femme. Maintenant, nous assistons à l'effondrement féminin : la patience. On s'efforce à nous regarder vers l'avenir. Le mot d'ordre aujourd'hui doit être : « Reconnaissons ». Et l'on recommence avec l'espoir, la volonté et cette qualité éminemment féminine : la patience. On s'efforce à nouveau de développer parmi les femmes, dans les écoles, dans l'opinion publique, l'idée de l'interdépendance des peuples, et cela au moyen d'une campagne d'éducation en collaboration avec d'autres groupes animés des mêmes sentiments.

La secrétaire générale internationale, M^{lle} Nobs, prit ensuite la parole. Elle évoqua la mémoire de M^{me} d'Arcis qui fut si longtemps l'âme de l'Union et dont de belles photographies figuraient sur la cheminée. Remerciant les amis qui sont venus témoigner par leur présence de leur intérêt pour la cause, M^{lle} Nobs se demanda comment élargir le cercle de celles qui sont déjà gagnées. Il faut, pour cela, un travail concret, qu'on se propose d'intensifier de diverses façons : tout d'abord en persuadant de plus en plus les membres de l'Union et les femmes en général de la nécessité d'un effort personnel. Correspondance interscolaire, conférences, camps d'éducation, presse, théâtre, cinéma, expéditions, brochures, si possible des cours d'éducation sociale dans les écoles — autant de moyens pour répandre l'idéal de paix et d'entente internationale. En Amérique,

The International Suffrage News (JUS SUFFRAGII)

Nouvelles du mouvement féministe à travers le monde (Texte anglais et français)
Organe mensuel de l'Alliance Internationale pour le Suffrage et l'Alliance civique et politique des femmes
Prix de l'abonnement annuel : 6 sh.
5,40 fr. suisses
2, Plantin House, Wellesley Rd. Ashford (Kent) Angleterre.



POMPES FUNÈRES OFFICIELLES

de la Ville de Genève, Plainpalais et Petit-Saconnex
5, rue de l'Hôtel-de-Ville, 5, au 1^{er}

Téléphone : 4.32.85 (permanent)

EN CAS DE DÉCÈS

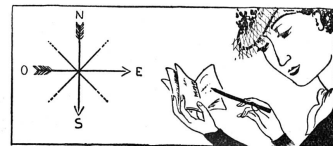
s'adresser ou téléphoner de suite à l'adresse ci-dessus

FORMALITÉS GRATUITES

l'Union compte parmi les siens un groupe négre qui aide beaucoup à la compréhension entre blancs et noirs.

Pour la célébration de son vingt-cinquième anniversaire, elle a reçu quatre-vingt vœux et messages, dont les plus émouvants de France et d'Angleterre, provenant de femmes qui ont des leurs au front. M^{lle} Nobs donna lecture d'une lettre pleine de sympathie de la duchesse de Vendôme exprimant ses regrets de ne pouvoir être présente à la commémoration célébrée à Genève ; puis le gramophone apporta la note finale par un chant des enfants pour la paix, chant et disque dus à la section de Berne.

M.-L. P.



Carnet de la Quinzaine

Samedi 17 février :

NEUCHÂTEL : Aula de l'Université, 10 h. : Journée d'éducation, organisée par la Commission d'éducation de l'Alliance de Sociétés féminines suisses et d'autres Associations. (Voir le programme détaillé dans notre précédent numéro).

Mercredi 21 février :

GENÈVE : Lycéum-Club, 17 h. 30 : *Notre Neutralité*, conférence par M. G. Wagnière, sous les auspices de plusieurs Sociétés féminines. (Voir plus haut).

Id. id. : Club de Rapprochement, 22, rue Et-Dumont, 20 h. 30 : Séance mensuelle.

Jeu 22 février :

LAUSANNE : Treizième Journée des Femmes vaudoises. (Voir plus haut).

Vendredi 23 février :

GENÈVE : Association des Femmes universitaires, 22, rue Etienne-Dumont, 20 h. 30 : *Quelques souvenirs de mon voyage au Siam*, causerie avec projections lumineuses, par M^{lle} Jeanne Hersch, lic. ès-lettres.

Id. NEUCHÂTEL : Union Féministe pour le Suffrage, Restaurant neuchâtelois, 20 h. 15 : *La femme en face des problèmes économiques actuels*, causerie par M^{lle} Anna Martin, directrice du Bureau de cautionnement de la « Saffa ».

Id. LA CHAUX-DE-FONDS : Groupe suffragiste, Salle du Tribunal, Hôtel-de-Ville, 20 h. 15 : *La nationalité de la femme mariée*, conférence par M^{me} Leuch.

Id. AARAU : Groupe suffragiste, Ecole cantonale 20 h. 15 : *Souvenirs et impressions du Congrès féministe international de Copenhague*, conférence en français par M^{lle} Goud. Projections lumineuses.

Samedi 24 février :

NEUCHÂTEL : 14 h. : Home de la rue L. Favre, séance sur convocation du Comité Central de l'Association suisse pour le Suffrage féminin.

Dimanche 25 février :

NEUCHÂTEL : Assemblée de « La Femme et de la Démocratie ». (Voir plus haut).

Mardi 27 février :

LAUSANNE : Studio, 18 h. 10. Causeries par Radio organisées par la Commission d'éducation de l'Alliance de Sociétés féminines suisses : *La Suisse a besoin du patriotisme des mères*, par M^{me} Ammann-Krafft (Lausanne).

Jeu 29 février :

GENÈVE : Comité pour la paix et le désarmement des organisations internationales, 14 h. 15, Palais Wilson : Séance sur convocation des membres du Comité.

Id. id. : Association nationale démocratique des Eaux-Vives, 20 h. 30 : *Initiative cantonale pour le vote des femmes*, conférence par M^{lle} Goud.

Vendredi 1^{er} mars :

LAUSANNE : Association pour le Suffrage féminin, Lycéum-Club, 20 h. d'Etraz, 20 h. 30 : *L'activité des femmes finlandaises*, causerie publique et gratuite, par M^{lle} L. David (Lausanne).

CURIEUX 20^{cs}
TOUS
LES
KIOSQUES
VOTRE HEBDOMADAIRE



La Maison de la Laine
et de tous les tricotages

TRICOTEUSE DE LA MADELEINE

1, rue du Vieux-Collège - Genève
(côté Poste) Tél. 4.59.51

Explications gratuites de M^{me} V. Renaud

Impr. P. RICHTER, rue Alf.-Vincent, 10